



Section du Bas-Rhin
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.drifip67@dgifip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgifip-sd.fr/067/>

Comité technique local (CTL) du 13 novembre 2019

Ce CTL a fait l'objet d'un compte-rendu succinct par mail le soir même du CTL. Ici figure une version complétée et donc exhaustive.

La déclaration liminaire FO DGFIP 67 figure sur notre site local. La Direction estime qu'elle a fait preuve d'une volonté de concertation avec les agents et d'écoute. Chacun appréciera...

[Calendrier des accueils physiques et téléphoniques des SIP](#)

Retrouvez le calendrier cible sur notre site internet.

La Direction souhaite mettre en place, en plus de l'accueil généraliste pour tous sans RDV des APRDV (accueil sur RDV) physique + APRDV téléphonique + accompagnement numérique + accueil téléphonique. Cela fait beaucoup d'accueil pour des équipes toujours plus petites !!!

Les services dans les communes de plus ou moins 10 000 habitants auront des plannings d'accueil distincts, sachant qu'Erstein sera considérée comme commune de – de 10 000 habitants.

Suite à notre intervention, la Directrice a reconnu qu'avec autant d'accueils et de diversité d'accueil, il y aura un retard dans les tâches de gestion.

Les élus FO en ont conclu qu'elle est **prête à délaisser la gestion** au profit de l'accueil. Elle réfute ce terme. Mais comment appeler ça autrement ??? Qui restera dans le service pour faire le travail quotidien de gestion ??? S'il ne s'agit pas là d'une nouvelle tentative pour saper les services de la DGFIP...

Après beaucoup de discussions, la directrice a indiqué que ce calendrier est une proposition type, adaptable en fonction des contraintes de service. Ce sera au chef de service de l'adapter ("chacun fera comme il pourra"). Mais il devra s'expliquer sur le(s) motif(s) de l'adaptation ! (voir infra l'accueil téléphonique).

Dans les SIP de communes de + 10000, comme le vendredi matin l'accueil généraliste est fermé, il faudra prendre plus de RDV...

L'accueil dans les MFS se fera lorsque le SIP sera fermé, sur une demi-journée. Par exemple, l'agent faisant cet accueil à Schirmeck fera la permanence le matin et du télétravail l'après-midi.

S'il n'y a pas de volontaire dans un SIP pour la permanence MFS, ce sera un équipier de l'EDR qui la fera.

Pour les accueils dans les MFS (ex-MSAP), *FO DGFIP 67* a obtenu que l'agent qui fera l'accueil ait un ordre de mission. C'est quand même la moindre des choses...

En réponse à nos questions, elle nous a indiqué que le calibrage des équipes des différents accueils était en discussion mais que les équipes seraient suffisamment calibrées.

Il s'agira d'un accueil sur toutes les missions fiscales (particuliers, entreprises, foncier, ...)

La direction fera des fiches d'organisation pour la prochaine campagne (pool téléphonique dans chaque service, accueil sur RDV à définir avec les chefs de SIP, pas de pool départemental e-contact).

Pendant les congés, les chefs de service pourront moduler les périodes d'APRDV (accueil sur RDV).

NB : notre directrice pense que les congés sont posés 6 mois à l'avance... (no comment...) donc ça ne posera pas de problème pour s'organiser. Nous lui avons répondu que dans les services cela ne se passait pas comme ça...

FO est intervenue sur la cellule dédiée accueil téléphonique (dans chaque SIP). Pour la responsable de la DG2F, ce sera uniquement pendant la campagne.

Pourtant, le document ne fait pas le distinguo entre la campagne et le reste de l'année...*Les élus FO DGFIP 67* se sont alors rendu compte que la direction avait oublié que, dans son document, la cellule dédiée est pérenne...alors où est la vérité ?

Début du 2^{ème} semestre 2020, le Centre de Contact (CdC) sera créé, ce qui va changer la donne en matière d'accueil téléphonique puisqu'une grande partie des appels sera dirigée vers ce CdC. Cependant, la direction nous a indiqué qu'il faut 3 ans pour que les usagers appellent directement le CdC et cessent d'appeler le SIP...

A force de titiller la Directrice sur les consignes qui seront données aux chefs de service, *elle a répondu aux élus FO* que si le chef de service décide, compte tenu des contraintes, de fermer l'accueil téléphonique une demi-journée lorsque le service est fermé au public (c'est le cas depuis plusieurs années dans le 67), il pourra le faire. Mais elle a précisé que la direction lui expliquera comment mieux s'organiser... !!

Autre problème soulevé par FO : les jours de fermeture de l'accueil (vendredi matin communes de plus de 10 000 habitants), comment interdire l'entrée à quelqu'un qui n'a pas RDV alors que ceux ayant un RDV entreront ? Cela ne risque-t-il pas de créer des situations de tensions avec certains usagers ?

Les services Immobilier et Logistique identifie comment mettre en place un digicode ou un interphone à l'entrée des SIP. Le 35 Vosges sera doté en 1er mais les systèmes ne seront pas installés pour la mise en place de ces accueils...

FO a exigé, qu'à minima, un visiophone soit installé pour voir qui entre et si des personnes sans RDV attendent derrière un usager ayant RDV.

Pour FO, la problématique des usagers sans RDV qui voudront quand même être reçus est une question majeure de sécurité !

Pour la direction, comme les accueils sont déjà fermés les vendredi matin, personne ne viendra (c'est le mantra de la direction)...donc il n'y aura pas de problème...

Les élus FO ont alerté longuement la direction sur ces problèmes de sécurité, sur les risques pour les agents. Mais elle semble être, une fois encore hors-sol sur ce sujet.

La direction ne pourra pas dire qu'elle n'était pas au courant en cas d'incident !

Autre problème de sécurité pour les SIP des communes de - 10 000 habitants que *FO a mis en avant* : le mardi après-midi, jour de fermeture à l'accueil généraliste, un APRDV physique et un accompagnement numérique était prévu. Comment expliquer à un usager, pas forcément gentil, qu'il ne peut entrer que s'il a RDV ou que s'il veut faire ses démarches par internet pour lesquelles on peut l'accompagner, mais qu'en aucun cas on ne répondra à ses questions ???

La directrice a fini par supprimer l'accompagnement numérique cette demi-journée là ! Mais ce fut difficile...

Il va y avoir de gros investissements financiers dans les accueils.

En réponse à nos questions sur les moyens matériels pour l'accueil numérique, la directrice a répondu que les ordinateurs seraient récents. Une imprimante en réseau sera installée.

Au 35 Vosges, il y en aura entre 6 et 8, dans les autres SIP jusqu'à 4 et un agent aurait à s'occuper de 3 usagers (service civique s'il y en a un, sinon un agent titulaire).

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à quelques semaines de la mise en place, l'organisation de ces accueils reste très flou, pour ne pas dire plus, puisque rien n'est fixé, et surtout pas les contraintes matérielles.

Comme sur d'autres sujets, la direction a montré sa totale déconnexion par rapport à la réalité du terrain et s'est montrée très légère quant à la sécurité des agents.

C'est pourquoi l'ensemble des élus du personnel ont voté contre ce calendrier.

[Bilan de la campagne déclarative 2019 et des avis 2018](#)

Le bilan de la direction est descriptif et statistique.

Face à cela, *les élus FO ont insisté* sur l'absence de pause dans les campagnes en 2019 puisque la campagne PAS a commencé dès le début de l'année et que la charge de travail a fortement augmenté. La Directrice a répondu « n'oublions pas ce qui s'enlève »...

FO a demandé les chiffres de l'accueil physique (en baisse de 4,7%) SIP par SIP. La direction doit nous les transmettre. Nous les attendons toujours...

Les élus FO sont intervenus pour expliquer, chiffres à l'appui, que l'augmentation des e-contacts (+12%) compense numériquement la baisse de l'accueil physique.

Sachant que la direction reconnaît que la réception des usagers était plus longue qu'en 2018, nous pensions avoir démontré que la charge de travail avait augmenté pour les collègues...Eh bien non, pas pour la Directrice ! Chacun en SIP se fera sa propre idée...

En réponse à notre question, la direction a indiqué qu'il n'y avait pas de décompte de l'accueil téléphonique...

Point d'étape NRP

Au moment du CTL, une convention accueil de proximité était en passe d'être signée avec et Sarre-Union (dans les locaux actuels du SIP en attendant de changer pour un site plus petit)

Des conventions avec les MSAP de Durrenbach, Sarre-Union, Drulingen, Hochfelden, Wasselonne, Schirmeck, Truchtersheim (signée depuis) et Bischwiller sont en cours de discussion.

Discussion en cours pour les accueils de proximité avec Seltz, Lauterbourg, Soultz, Niederbronn, Drusenheim, Diemeringen, Wingen sur Moder, Villé si la MSAP est labellisée MFS. Dambach et Marckolsheim ne remplissent pas les conditions. A Saverne, la MFS serait labellisable à la Sous-Préfecture. A Molsheim, en discussion dans la Sous-Préfecture ou à la MSA (plutôt en 2021).

En réponse à notre question, la convention est passée jusqu'en 2026, si la collectivité le demande.

Des permanences vont démarrer à Hoenheim et Bischheim début janvier.

Pour les régies, le marché est lancé

Le 67 sera probablement dans la vague du 15 avril pour le zéro cash.

La concertation sera sans doute prolongée en 2020.

Questions diverses



- Fusion SIP Strasbourg Ouest et Est : la fusion aura bien lieu. *En réponses à nos demandes de précisions*, nous avons appris que l'intérim se poursuivra sûrement en janvier, l'organisation actuelle sera poursuivie en janvier jusqu'à l'arrivée du nouveau chef de service à une date encore non connue. Une cible a été fixée par la Centrale sans date pour arriver à cette cible...
- Rue 89 : les élus FO a demandé à la Directrice si elle allait réagir à l'article de Rue 89 sur la trésorerie des HUS. Réponse négative, la direction n'a rien à répondre.
- PCE Molsheim : pas de changement physique avant la fin du 1^{er} semestre.

Prochains CTL :

- le 4 décembre (ODJ : NRP, opérations au 01/01)
- le 15 janvier 2020 (les suppressions d'emplois...)

Prochain CHSCT : le 28/11

Vos élus: José-Luis PEREIRA, Marina FUNCK, Corine BOURHIS, Marie-Claire SAIDOU

Section FO DGFIP 67 fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr		BULLETIN D'ADHESION	
site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/ site national : www.fo-dgfip.fr/		à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP	
		NOM : PRENOM :	
		GRADE : Echelon : Indice :	
		AFFECTATION :	
		déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP	
Fait à : le (signature)			
→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant			
Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25			